

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Note complémentaire sur l'histoire industrielle et financière de l'usine Bologne (1873-1887)

Christian Schnakenbourg



Numéro 110, 4e trimestre 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043252ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043252ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schnakenbourg, C. (1996). Note complémentaire sur l'histoire industrielle et financière de l'usine Bologne (1873-1887). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (110), 39–53. <https://doi.org/10.7202/1043252ar>

Note complémentaire sur l'histoire industrielle et financière de l'usine Bologne (1873-1887)

par
Christian SCHNAKENBOURG
Université de Picardie, Amiens¹

Dans un récent numéro de cette revue, notre collègue Gérard Lafleur a publié une excellente étude sur l'histoire en longue période de l'habitation-sucrerie, puis usine, puis distillerie Bologne, depuis sa création, vers 1660, jusqu'au début du xx^e siècle². Cet article apporte de nouvelles et précieuses informations sur l'histoire de l'industrie sucrière dans la région de Basse-Terre, habituellement négligée par les chercheurs³ au profit de la Grande-Terre, sans doute parce que moins développée et moins pérenne qu'elle, alors que c'est pourtant là que la Guadeloupe est entrée dans l'ère du sucre.

A la lecture, il apparaît toutefois que, par la nature des sources utilisées et par l'orientation générale de ses développements, cette étude constitue bien davantage une histoire de la propriété et des propriétaires successifs de Bologne qu'à proprement parler celle de son activité et de sa production. S'agissant notamment de l'époque de l'usine *stricto sensu*, dans les décennies 1870 et 1880, la dimension spécifiquement économique de cette histoire nous échappe encore pour l'essentiel.

A l'occasion de recherches plus larges sur l'histoire de l'industrie sucrière guadeloupéenne dans la seconde moitié du XIX^e siècle, nous avons

1. *Abréviations utilisées* : AN = Archives Nationales ; AOM = Archives d'Outre-Mer ; ADG = Archives Départementales de la Guadeloupe (Bq Gpe, CA = Registres des délibérations du Conseil d'administration de la Banque de la Guadeloupe ; Hyp. BT, tr. = Hypothèques de Basse-Terre, registres des transcriptions) ; CG Gpe = Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général de la Guadeloupe (SO = session ordinaire ; SE = session extraordinaire) ; GO et JO Gpe = *Gazette Officielle* (jusqu'en 1881) puis *Journal Officiel* (à partir de 1882) de la Guadeloupe.

2. G. LAFLEUR, "La distillerie Bologne. Du sucre au rhum", *Bull. de la Sté d'Histoire de la Gpe*, n° 103, 1^{er} trimestre 1995, p. 75-110.

3. Y compris, *mea culpa*, par l'auteur de ces lignes.

eu la possibilité de rassembler diverses informations sur ce sujet. Dans une perspective de prolongement du travail de G. Lafleur, nous souhaiterions apporter ici quelques compléments sur l'histoire de Bologne pendant la courte période, à peine plus d'une dizaine d'années, où elle fonctionna en usine centrale, en insistant plus particulièrement sur les aspects industriels et financiers.

Après avoir retracé le processus de création de l'usine, entre 1873 et 1875, nous examinerons le problème de son approvisionnement en canne, puis nous étudierons l'évolution de sa situation financière, avant de terminer par sa chute et sa liquidation finale, en 1886-1887.

1. LA CRÉATION

Par comparaison avec les autres grandes zones de production de l'archipel guadeloupéen, la modernisation de l'industrie sucrière après l'abolition de l'esclavage est relativement tardive dans la région de Basse-Terre. Au début de la décennie 1870, alors que la Grande-Terre compte déjà 14 usines centrales et Marie-Galante deux, toute l'activité dans l'extrême Sud de la Guadeloupe repose encore uniquement sur des habitations-sucreries traditionnelles avec moulin à eau, qui, frappées d'obsolescence technique et économique, survivent de plus en plus difficilement à la crise du système "du père Labat"⁴.

Pourtant, cette région offre des conditions particulièrement favorables à l'établissement d'une usine moderne. Une vaste zone de vieille culture de la canne, sur les premières pentes du massif de la Soufrière, permet d'assurer son approvisionnement en matière première, la terre volcanique y est très fertile, l'eau nécessaire à la fabrication abondante et de bonne qualité, la pluviosité suffisante, enfin la proximité immédiate du port de Basse-Terre facilite considérablement l'expédition de la production. Mais pendant longtemps l'initiative et surtout les capitaux font défaut.

En attendant, l'industrie sucrière continue de décliner dans la région. En 1835, à l'apogée du système "du père Labat", on y comptait 26 habitations-sucreries exploitant près de 900 ha de canne⁵ ; en 1872, elles ne sont plus que 16 pour 500 ha seulement⁶. Il est clair que, en l'absence d'une réorganisation et d'une modernisation radicales de ses structures et de ses techniques, la production de sucre dans l'extrême Sud de la Guadeloupe est menacée de disparition totale à plus ou moins brève échéance. Aussi n'est-il pas surprenant que le projet d'établissement d'une

4. Comme le montrent les difficultés croissantes des deux habitations Bologne et Mont-Carmel jusqu'en 1874, date à laquelle leurs propriétaires sont finalement expropriés par le Crédit Foncier Colonial ; LAFLEUR, p. 99-101. Sur les difficultés des habitations-sucreries traditionnelles en général et la crise du système "du père Labat" après 1848, et surtout après 1860, voir Ch. SCHNAKENBOURG, "La disparition des habitations-sucreries en Guadeloupe (1848-1906). Recherche sur la désagrégation des structures préindustrielles de la production sucrière antillaise après l'abolition de l'esclavage", *Revue Fse d'Hist. d'Outre-Mer*, t. LXXIV, 1987, p. 257-309, particulièrement p. 273-291.

5. AOM, Corresp. gle, Gpe, registre 277, bulletins annuels de culture.

6. AOM, Fonds géo., Gpe, c. 133 d. 897, recensement de l'année.

usine centrale à Bologne soit accueilli très favorablement par tous les propriétaires d'habitations de la région⁷.

L'initiative de cette création revient à un notable blanc créole de Basse-Terre, Emile Le Dentu⁸, appuyé par l'un des principaux constructeurs métropolitains de matériel sucrier, la Compagnie de Fives-Lille, qui doit équiper l'usine⁹. Le processus démarre en Avril 1873. Le Dentu commence par acheter au propriétaire de l'habitation-sucrierie Bologne une portion de terre de 4 ha pour y construire la future usine¹⁰; puis il rédige le projet de statuts de la société qu'il envisage de constituer¹¹; enfin, le mois suivant, il ouvre la souscription au capital de celle-ci¹².

La *Société de l'Usine de la Basse-Terre (E. Le Dentu & C^{ie})*¹³ est une commandite par actions au capital de 1 000 000 F, divisé en 2 000 actions de 500 F. Le Dentu en est, naturellement, seul gérant et commandité, donc responsable des dettes de la société sur ses biens propres, ce qui explique que, conformément à la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés par actions, son nom figure dans la raison sociale. Elle est définitivement constituée le 29 décembre 1873¹⁴.

La composition de l'actionnariat nous échappe malheureusement presque totalement. Deux associés seulement sont parfaitement connus, la Compagnie de Fives-Lille, avec 200 actions¹⁵, et la Banque de la Guadeloupe, avec 60 titres¹⁶. Il est probable que Le Dentu est le principal actionnaire, mais nous ignorons le niveau de sa participation, et qu'il est en outre soutenu par toute l'élite blanche de la région de Basse-Terre, mais, à l'exception de quatre d'entre eux¹⁷, les noms de ses autres associés nous sont complètement inconnus.

Les travaux de construction de l'usine et de son réseau de transport des cannes commencent en Janvier 1874¹⁸ et s'étendent sur un peu plus d'un an. Elle est inauguré solennellement le 6 mars 1875¹⁹ et commence sa fabrication immédiatement²⁰.

7. *GO Gpe*, 20 mai 1873, bulletin agricole d'Avril.

8. Il est maire de Basse-Terre et banquier au moment de la création de l'usine; en 1880, il est élu conseiller général. *Annuaire de la Gpe*, 1874 et 1880.

9. Voir la notice d'information sur la construction de l'usine, publiée dans *GO Gpe*, 4 novembre 1873.

10. Acte sous seing privé du 5 avril 1873, annexé à AOM, Notaires Gpe, minutes Payen, 28 avril 1873.

11. Statuts du 28 avril 1873, reçus par *ibid*, id°.

12. Avis publié dans *GO Gpe*, 6 mai 1873.

13. Nous abrègerons désormais en SUBT.

14. Avis publié dans *GO Gpe*, 27 janvier 1874.

15. Notice sur la constitution de la société et la construction de l'usine, publiée dans *ibid*, 4 novembre 1873.

16. ADG, Bq Gpe, CA 10, séance n° 52 du 9 décembre 1873.

17. Le banquier A. Lacour (nombre d'actions inconnu), l'avocat A. Lignières (id°), Va-leau (id°) et C. Colardeau (10 actions) propriétaires; informations données incidemment dans divers documents.

18. AOM, Fonds géo., Gpe, c. 27 d. 258, bulletins mensuels sur la situation économique, bull. de Décembre 1873 et Janvier 1874.

19. Compte-rendu de la cérémonie dans *GO Gpe*, 19 mars 1875.

20. *Ibid*, 16 avril 1875, bulletin agricole de Mars.

2. L'APPROVISIONNEMENT EN CANNE

Nous ne possédons malheureusement aucune description de l'usine Bologne. Le fait qu'elle ait été équipée par Fives-Lille indique toutefois qu'elle dispose de la technologie sucrière la plus moderne, avec évaporation à triple effet, cuite sous vide, turbinage des masses cuites, et d'une façon générale une mécanisation très poussée de la production. En outre, elle possède également une distillerie.

Sa capacité de broyage s'élève à environ 20 000 tonnes de canne par campagne²¹. Comparée aux autres établissements de la Guadeloupe, Bologne est donc une petite usine²², qui, en 1883, ne vient qu'à la 16^e place sur 20 par l'importance de sa production²³. Mais il est vrai aussi que cette faible capacité est relativement bien adaptée au potentiel de production cannière de la région de Basse-Terre²⁴.

Comme pour toutes les autres usines de la Guadeloupe, le principal problème physique que pose son exploitation est en effet celui de son approvisionnement en matière première. Dans la conception initiale de son créateur, Bologne est un établissement purement industriel, centralisant à la fois géographiquement et techniquement la fabrication des cannes cultivées dans la région, mais sans implication directe dans leur culture ; elle est une *usine centrale* au sens strict, sans domaine foncier propre et sans qu'il soit prévu qu'elle en possède un²⁵. Toutes ses cannes doivent donc normalement lui être fournies par les habitations voisines, antérieurement établies en sucreries et désormais converties en simples plantations, et liées à elle par un contrat de longue durée²⁶ ; ce sont les "habitations-adhérentes". Pour sa première campagne, en 1875, Bologne reçoit les cannes de neuf habitations²⁷, mais nous ignorons combien d'autres s'engagent auprès d'elle par la suite.

Malheureusement pour lui, Le Dentu ne peut s'en tenir à son projet initial. Comme pratiquement tous les usiniers de la Guadeloupe à la même époque, il se retrouve très vite piégé par la situation catastrophique de ses adhérents. Au moment où ils s'engagent à l'usine, en effet, ceux-ci sont généralement à bout de souffle financièrement. Leurs habitations sont grevées de dettes, en particulier auprès du Crédit Foncier Colonial,

21. AOM, Fonds géo., Gpe, c. 3 d. 25, gouverneur Couturier à ministère, exposé sur la situation de la colonie, 1874.

22. La capacité de broyage de Darboussier au moment de sa création est de 60 000 tonnes, celle de Beauport de 30 000 tonnes, celle de Clugny de 25 000 tonnes.

23. Voir tableau publié par R. Monnerot, dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

24. Au moment de la création de l'usine, on cultive environ 500 ha de canne dans la région. Cela donne donc bien une production d'environ 20 000 tonnes, en retenant le rendement de 40 t/ha qui est alors celui des habitations de la Guadeloupe proprement dite.

25. La meilleure preuve que tel est bien le projet initial de Le Dentu réside dans le fait que lorsqu'en 1873 il achète le terrain sur lequel il compte établir son usine, il se contente d'acquérir une portion de terre de 4 ha détachée de l'habitation Bologne, et non pas la totalité de celle-ci.

26. Nous ne connaissons pas la durée des contrats de Bologne ; sur les autres usines de la Guadeloupe, elle variait généralement entre 15 et 20 ans.

27. *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30, rapport de la commission de l'immigration et des usines. Il s'agit des habitations Bologne, Beauvallon, Mont-Carmel, Campry, La Coulisse, Bouvier, Bellevue, Saint-Louis et Clairfontaine ; liste annexée à AOM, Notaires Gpe, minutes Payen, 28 avril 1873.

pour d'anciens prêts contractés antérieurement et qu'ils sont bien incapables de rembourser, en raison de la tendance longue à la baisse du prix du sucre et de l'obsolescence croissante du système "du père Labat"²⁸. Même s'ils bénéficient pendant un temps du soutien financier et des avances des usines auxquelles ils se sont engagés, la faillite et l'expropriation forcée les guettent, et les usiniers doivent bien alors reprendre leurs habitations tombées en déconfiture et y relancer la culture de la canne, même en y perdant de l'argent, sous peine de manquer de matière première et de risquer à leur tour la faillite²⁹.

Nous ne sommes pas renseignés directement sur la situation de Bologne à cet égard, mais il n'est pas douteux que Le Dentu soit lui aussi happé par cet engrenage et doive à son tour s'engager dans la voie de la reprise d'habitations et de la constitution d'un domaine foncier. Le processus démarre avant même que l'usine entre en activité. En Février 1875, il achète pour son compte personnel l'habitation *Bologne*, expropriée par le Crédit Foncier Colonial. Puis en 1880, la SUBT se porte acquéreur de celle du *Mont-Carmel*, à la Montagne Beausoleil, revendue volontairement avant d'être ruiné par son propriétaire qui, après l'avoir lui-même achetée sur une précédente expropriation provoquée par la même société de crédit, ne peut plus faire face aux charges de son exploitation³⁰. Enfin l'année suivante, elle reprend l'habitation *Clairfontaine*, à Baillif, également expropriée à la requête du CFC³¹. Compte-tenu des différentes parcelles cédées entre-temps et des zones inexploitable, Bologne dispose ainsi d'un domaine propre de 412 ha cultivables³², bien petit, il est vrai, par rapport à celui des usines de la Grande-Terre³³, mais qui, à l'échelle de la région de Basse-Terre, fait déjà figure de latifundium. Encore Le Dentu n'a-t-il pas trop à se plaindre, comparé à certains de ses collègues usiniers de la Grande-Terre, puisqu'il n'a dû finalement reprendre que trois habitations. Les habitations-adhérentes indépendantes de l'usine fournissent donc encore l'essentiel des cannes manipulées par Bologne. Enfin, colons partiai-

28. SCHNAKENBOURG, *Disparition*, p. 273-291.

29. Processus analysé de façon plus approfondie pour ce qui concerne Darboussier, dans Ch. Schnakenbourg, *La Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre (E. Souques & Cie). Histoire de l'usine Darboussier de 1867 à 1907*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 59-69.

30. Sur l'histoire agitée de la propriété de cette habitation, LAFLEUR, p. 101.

31. Sur tout ce qui précède, ADG, Hyp. BT, tr., vol.190, n° 22, histoire de propriété de Bologne et ses habitations.

32. L'habitation *Bologne* s'étendait originellement sur 135 ha, dont ont été détachées par la suite deux parcelles de terre, l'une de 4 ha, vendue à Le Dentu en 1873 pour y établir l'usine, l'autre de 7 ha (la petite habitation La Coulisse), donnée par ce dernier en 1875, après avoir acheté l'habitation, aux anciens propriétaires de celle-ci. L'habitation *Mont-Carmel* s'étend sur 53 ha ; y est en outre annexée une terre de 60 ha située à Matouba, mais d'un accès difficile car située en pleine montagne et couverte de bois-debouts, et qui ne peut donc jouer aucun rôle dans l'approvisionnement de l'usine. Enfin, l'habitation *Clairfontaine* comptait 160 ha en 1881, au moment de son acquisition par Le Dentu, mais celui-ci en revend une portion de 27 ha l'année suivante. *Ibid.*, id°.

33. En 1883, les 14 usines de la Grande-Terre possèdent chacune en moyenne 9 habitations et 1 440 ha ; le domaine le plus important, celui de Darboussier s'étend sur 22 habitations et 3 765 ha. D'après de multiples sources dont il serait trop long de donner le détail ici.

res et petits planteurs viennent compléter l'approvisionnement de celle-ci ; en 1883, ils lui procurent 23 % de sa matière première³⁴.

Pour le transport de toutes ces cannes jusqu'aux moulins, Bologne est handicapée par la topographie de la région de Basse-Terre, continuellement hachée par de très nombreuses ravines qui interdisent l'établissement d'un réseau cohérent et continu de voies ferrées comparable à celui dont peuvent disposer les usines de la Grande-Terre ; le coût en serait prohibitif, en raison des très nombreux ouvrages d'art qu'il faudrait construire. Le même facteur topographique et la très faible capacité unitaire de chacune d'elles interdisent également d'envisager un approvisionnement par charrettes, sauf à organiser de longs et coûteux convois, qui de toutes façons ne pourraient arriver à l'usine qu'après d'interminables tours et détours³⁵. Aussi Le Dentu est-il conduit à envisager un système original, unique en Guadeloupe.

Pour desservir les fournisseurs de Baillif, un chemin de fer à voie étroite (1 mètre) part de l'habitation Campry pour rejoindre celle de la Coulisse, à 1 300 m de là, où se situe une balance pour la pesée des livraisons. De là, un câble métallique de 800 m transfère les cannes jusqu'à la station de chargement, située sur la rive droite de la Rivière des Pères.

Pour desservir les fournisseurs de Saint-Claude³⁶, une voie Decauville (50 cm d'écartement) de 1 600 m relie l'habitation Mont-Carmel à la balance de Beauvallon, d'où les cannes sont transférées jusqu'à la station de la Rivière des Pères par un câble de 400 m.

Puis une autre voie ferrée de 1 mètre relie sur 1 300 m la station de chargement à l'usine.

Enfin, pour l'expédition de la production, une dernière portion de voie joint l'usine à l'embarcadère, situé sur le rivage à 400 m de là, d'où les sucres et les rhums sont portés par mer jusqu'au port de Basse-Terre³⁷.

3. LA SITUATION FINANCIÈRE

Les débuts sont difficiles. La souscription du capital de la SUBT s'avère en effet particulièrement laborieuse.

En Avril 1873, au moment du lancement du projet, le montant du capital prévu est de 1 000 000 F³⁸. Dans le premier mois, on rassemble assez facilement 300 000 F dans la région de Basse-Terre³⁹, mais ensuite le rythme des souscriptions se ralentit nettement, et il apparaît de plus en plus que Le Dentu ne pourra pas trouver en Guadeloupe la totalité des

34. D'après tableau publié par R. Monnerot, dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

35. Voir sur ce point le rapport de la commission de l'immigration et des usines, dans *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 33.

36. Rappelons que jusqu'en 1928, tout le territoire, actuellement dans la commune de Basse-Terre, compris entre le Bas-du-Bourg et la Rivière de Pères, et incluant donc Bologne et les habitations situées sur l'arrière de celle-ci, faisait partie de la commune de Saint-Claude.

37. Description détaillé de tout ce réseau de transport, dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillioud, 6 avril 1885.

38. Statuts dans AOM, Notaires Gpe, minutes Payen, 28 avril 1873 ; et avis publié dans *GO Gpe*, 6 mai 1873.

39. AOM, Fonds géo., Gpe, c. 27 d. 258, bulletin de Mai 1873.

capitaux nécessaires⁴⁰. Au 15 octobre, il manque encore 200 000 F⁴¹ ; encore faut-il noter que, sur les 800 000 F effectivement souscrits, 100 000 proviennent de la Compagnie de Fives-Lille, sous forme d'apport d'une partie du matériel de la future usine⁴², un geste qu'elle semble n'avoir fait que pour sauver le projet et sauvegarder ainsi ses chances de placer ses équipements⁴³.

Finalement, en "raclant les fonds de tiroir" et grâce à la complaisance coupable de la Banque de la Guadeloupe⁴⁴, le montant définitif des souscriptions s'arrête à 925 000 F, chiffre auquel est d'abord fixé le capital social au moment de la constitution de la société⁴⁵. Pour couvrir le coût d'établissement de l'usine, qui atteint 1 020 000 F⁴⁶, Le Dentu, après avoir envisagé un moment d'émettre un emprunt obligataire⁴⁷, préfère recourir à la solution d'une augmentation de capital de 75 000 F pour porter celui-ci au million initialement prévu⁴⁸. En définitive, même si elle a été difficile, cette création ne s'achève donc pas trop mal. Bologne entre en activité en étant franche de dettes ; c'est un cas assez exceptionnel en Guadeloupe, où la plupart des usines sont créées le plus souvent sur la base d'un endettement initial très important et doivent dès le début faire face à un dépassement considérable de capital, qui pèse ensuite très lourdement sur leur situation financière et leur gestion⁴⁹.

40. *Ibid*, bulletin de Septembre 1873.

41. Avis publié dans *GO Gpe*, 4 novembre 1873.

42. *Ibid*, id°.

43. Fondée en 1861, la Compagnie de Fives-Lille avait immédiatement conclu avec J.F. Cail, alors incontestable n° 1 français de la construction mécanique, une convention par laquelle, en échange de divers marchés de grands travaux publics (ponts, lignes de chemin de fer, matériel ferroviaire, constructions métalliques) entrepris en participation avec celui-ci, elle renonçait à la construction des biens d'équipement sucrier, réservée au seul Cail. A l'expiration de cette convention, en Janvier 1870, Fives-Lille se met immédiatement en mesure de produire elle aussi du matériel sucrier, mais le marché est alors déjà largement occupé par Cail qui, depuis dix ans, a eu tout le temps d'équiper les usines les plus importantes, tant en France qu'aux Antilles (Darboussier, Beauport, Gentilly, Lareinty et Galion à la Martinique, etc.). Pour pouvoir malgré tout s'implanter dans ce secteur, la Compagnie est donc amenée à prendre des risques, en participant à la création de sociétés sucrières, en leur fournissant du matériel à crédit, voire même en leur accordant des avances de trésorerie. Voir sur tout ceci, AN, 198 AQ 2, rapports du Conseil d'administration aux AG des 31 octobre 1867, 30 octobre 1871, 26 octobre 1876. En Guadeloupe, Le Dentu était le premier client de Fives-Lille, qui avait donc intérêt à le "soigner" si elle voulait pouvoir emporter d'autres marchés par la suite.

44. ADG, Bq Gpe, CA 10, séance n° 52 du 9 décembre 1873 : Le Dentu propose à la Banque de reprendre deux créances, d'un montant total de 35 500 F, qu'elle détient sur l'habitation Bologne (dont il n'est pas encore propriétaire), pour une somme de 17 500 F payable en 35 actions de la SUBT. Le Conseil, considérant que ces créances sont de toutes façons perdues, accepte la transaction qui lui est proposée et décide de souscrire en outre 25 autres actions de numéraire. Il faut observer que cette opération est absolument contraire aux art. 11 et 12 des statuts de la Banque, qui ne peut s'engager à long terme que pour la souscription d'emprunts publics ; loi du 11 juillet 1851, publiée dans *GO Gpe*, 15 novembre 1851.

45. Avis publié dans *GO Gpe*, 27 janvier 1874.

46. D'après le rapport de la commission de l'immigration et des usines à *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30.

47. Avis publié dans *GO Gpe*, 27 janvier 1874.

48. AGE du 29 décembre 1875 ; avis publié dans *ibid*, 14 janvier 1876.

49. Ainsi à Darboussier ; la Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre est créée avec un capital de 2 400 000 F, mais le coût d'établissement de l'usine et de ses annexes se monte à près de 4 300 000 F. Il en va de même à Beauport, à Clugny, à Duchassaing, à Marquisat, à Gentilly...

Une fois franchi le cap relativement délicat de sa création, la SUBT ne semble plus rencontrer de problèmes financiers graves jusqu'au déclenchement de la crise sucrière, en 1884. Certes, quand elle rachète les habitations de ses adhérents ruinés, elle doit reprendre en même temps leurs anciennes dettes envers le Crédit Foncier Colonial et les annuités de remboursement de celles-ci⁵⁰, mais il s'agit là de sommes qui, si elles constituaient une charge écrasante pour des habitations-sucreries traditionnelles, ne représentent que peu de choses pour une usine moderne produisant 10 à 15 fois plus de sucre qu'elles. Par comparaison avec les centaines de milliers de F que doivent à la même époque la plupart des usines de la Grande-Terre⁵¹, la situation financière de Bologne peut donc être considérée comme parfaitement saine. Cette faiblesse de son endettement à long terme facilite considérablement ses relations avec la Banque de la Guadeloupe, qui ne fait aucune difficulté pour lui fournir tous les crédits d'exploitation dont elle a besoin⁵². Quant à ses relations avec ses banquiers-commissionnaires parisiens, elles ne sont marquées qu'exceptionnellement par de petits incidents mineurs et sans aucunes conséquences sur l'activité⁵³.

Structurellement, pourtant, la situation de Bologne est relativement fragile. Même si nous ne sommes pas renseignés directement sur ce point, il est hors de doute que la SUBT ait à supporter des coûts proportionnellement plus élevés que ceux des autres usines de la Guadeloupe, en raison des handicaps spécifiques qui pèsent plus particulièrement sur elle. Par ordre d'importance croissante, nous pouvons en deviner trois.

50. Les anciens propriétaires de Mont-Carmel avaient emprunté 40 000 F au CFC en 1867, et ceux de Clairfontaine 25 000 F en 1870, dettes que reprend la SUBT quand elle rachète ces deux habitations ; les annuités de remboursement ne sont pas indiquées, mais, compte-tenu du type d'amortissement de ses prêts pratiqué par le CFC, elles doivent se monter ensemble aux alentours des 6 500 F. A ces deux prêts, il faut ajouter celui, initialement de 75 000 F et ramené à 59 000 F à la suite des paiements déjà effectués, consenti en 1864 par le CFC à l'ancien propriétaire de l'habitation Bologne et maintenu en faveur d'E. Le Dentu lorsque celui-ci rachète cette habitation, en 1875 ; les annuités de remboursement se montent à 6 544 F. Bien que, juridiquement, cette habitation n'appartienne pas à la SUBT en tant que telle mais à son gérant personnellement, il est évident qu'elle fait économiquement partie du domaine de l'usine, à laquelle elle vend ses cannes, et que la capacité de remboursement de son emprunt au CFC par son propriétaire dépend bien, en dernière instance, des résultats de la société. Voir sur tout ceci, ADG, Hyp. BT, tr., vol. 190, n° 22, et LAFLEUR, p. 99-101.

51. Clugny emprunte 2 725 000 F au CFC entre 1861 et 1880 ; Courcelles 850 000 F en 1861 et 1867 ; Darboussier 2 000 000 F en 1882 ; Marquisat 1.400.000 F la même année ; Sainte-Marthe, Marly, Zévallos, Duchassaing, Duquerry... des sommes comprises entre 150 000 et 400 000 F ; en 1880, le total de l'endettement à long terme de Beauport dépasse les 4 000 000 F (!) ; en 1881, celui de Blanchet atteint 656 000 F. D'après de multiples sources dont il serait trop long de donner le détail ici.

52. En 1883, à propos d'une augmentation de crédit accordée à Bologne, le Conseil d'administration de la Banque observe que s'il "est tenu à une grande prudence envers les usines qui ont contracté des emprunts au Crédit Foncier (Colonial), (il) peut se montrer plus large quand il s'agit d'une fabrique comme celle de la Société E. Le Dentu & C^{ie} qui, se trouvant franche d'inscription (hypothécaire) et n'ayant que sa dette flottante (à court terme)... présente des garanties sérieuses, reposant sur un capital d'un million de F non aliéné"; ADG, Bq Gpe, CA 15, séance n° 954 du 13 avril 1883.

53. Au début de 1882, pour une raison inconnue, Le Dentu rompt ses relations avec son banquier parisien, la maison Paman ; aussitôt, la Banque de la Guadeloupe lui accorde un prêt de 50 000 F pour lui permettre d'attendre le début de la prochaine campagne ; *ibid*, CA 14, séance n° 822 du 17 janvier 1882.

Le premier réside dans le système de transport des cannes jusqu'à l'usine. Il est compliqué, multiplie les ruptures de charge, donc ralentit le rythme des opérations et exige davantage de main d'œuvre, enfin il est fragile, le moindre incident sur l'un quelconque des segments de la filière ayant immédiatement pour conséquence de paralyser la totalité de celle-ci et d'interrompre l'approvisionnement de l'usine⁵⁴. Il est évidemment difficile d'apprécier exactement le surcoût d'un tel système, mais surcoût il y a, indiscutablement.

En second lieu, la relativement médiocre productivité physique de l'usine. En 1883, le rendement industriel de Bologne se situe parmi les plus bas de toutes les usines de la Guadeloupe, avec seulement 8,62 % de sucre extrait d'une tonne de canne, alors que la moyenne générale se situe à 9,04 %⁵⁵. Les causes de cette infériorité nous échappent totalement, mais cette différence apparemment minime représente une perte de près de 5 % de production⁵⁶ et environ 20 000 F de recettes⁵⁷ ; cela paierait les annuités de remboursement des emprunts au Crédit Foncier Colonial pesant sur les habitations de la société et de son gérant.

Le principal handicap de Bologne réside toutefois dans la très insuffisante utilisation de sa capacité de production. Nous pouvons laisser de côté la première campagne, où il était prévu de ne passer que 7 400 tonnes de canne aux moulins⁵⁸, mais au début de la décennie 1880, alors que l'usine est déjà en plein fonctionnement depuis plusieurs années, les performances ne sont guère brillantes à cet égard. Avec une production de sucre de 10 415 qx en 1880, 8 151 en 1881 et 11 021 en 1882⁵⁹, cela représenterait respectivement 12 082, 9 455 et 12 785 tonnes de canne manipulées, en prenant comme rendement industriel les mêmes 8,62 % qu'en 1883 ; avec un rendement de 9 %, ces tonnages tomberaient même à 11 572, 9 056 et 12 245 respectivement. Autrement dit, une sous-utilisation de la capacité de broyage (20 000 tonnes) d'environ 40 % en 1880, 53 % en 1881, et 37 % en 1882 ; enfin, en 1883, avec seulement 11 063 tonnes de canne passées aux moulins, elle atteint les 44 %.⁶⁰

C'est en effet que, jamais jusqu'à la crise, Le Dentu n'est parvenu à attirer la totalité de la production du bassin cannier de Basse-Terre. Au début des années 1880 encore, des habitations-sucreries autonomes continuent toujours de fabriquer du sucre brut dans la région⁶¹, dont les

54. Ainsi peu de temps après la mise en route de l'usine, quand certains des câbles aériens qui y amènent les cannes connaissent des ruptures ; AOM, Fonds géo., Gpe, c. 27 d. 258, bulletin de Mars 1875.

55. Tableau publié par R. Monnerot, dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

56. 11 063 tonnes de canne ont été passées aux moulins, donnant 9 545 qx de sucre, soit un rendement industriel de 8,62 %. Si celui-ci avait été égal à la moyenne guadeloupéenne de 9,04 %, la production de Bologne serait passée à 10 000 qx.

57. Les 445 qx de différence dont il est question à la note précédente auraient donné 22 400 F de recettes supplémentaires, en prenant comme référence le prix moyen obtenu par Darboussier pour la réalisation de ses sucres en 1883, soit 49,30 F par quintal.

58. D'après le rapport de la commission de l'immigration et des usines à *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30.

59. Chiffres de la production de toutes les usines de la Guadeloupe pour ces trois années, dans ADG, Manuscrits de Jules Ballet, "La Guadeloupe agricole, industrielle et commerciale de 1848 à nos jours" (extrême fin du XIX^e siècle), t. VI, p. 47-48. L'auteur ne donne que la production de sucre, sans indication des tonnages de canne manipulés.

60. D'après tableau publié par R. Monnerot, dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

61. *JO Gpe*, 4 avril et 7 juillet 1882, 20 février et 24 avril 1883, bulletins agricoles.

cannes seraient pourtant bien utiles à Bologne pour mieux utiliser sa capacité. Sans doute leurs propriétaires estiment-ils que le prix de 5,5 % "bonne quatrième" que leur offre l'usine⁶² est insuffisant. C'est seulement en 1883 que la SUBT, pour encourager de nouveaux fournisseurs à s'engager, se décide à payer la canne à 6 %, et même 6,1 % lorsque les livraisons atteindront les 16 000 tonnes⁶³, preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la sous-utilisation chronique de la capacité de l'usine depuis sa création. Mais on est alors à la veille de la crise sucrière et de la déconfiture de la société, et la mesure n'aura pas le temps de produire ses effets avant l'effondrement de celle-ci.

Bien sûr, jusqu'en 1883, tant que le prix du sucre demeure encore relativement élevé, tous ces différents handicaps de productivité n'empêchent pas Bologne de fonctionner et de conserver une situation financière apparemment saine, mais, par les surcoûts qu'ils engendrent, la société est fragilisée et ses bases d'accumulation du capital sont insuffisantes. Si elle n'a pratiquement pas de dettes, il est probable aussi qu'elle n'a pas non plus beaucoup de réserves. C'est vraisemblablement la raison de fond qui explique qu'elle soit si brutalement et si rapidement emportée par la crise sucrière.

4. LA DÉCONFITURE

Au début de la décennie 1880, le prix du sucre commence à diminuer rapidement⁶⁴, en raison de la surproduction à l'échelle mondiale. La crise éclate en 1884 ; pendant trois ans, c'est l'effondrement brutal⁶⁵. Une violente sécheresse, en 1885, aggrave encore les effets de la chute des cours⁶⁶. La situation des usines devient rapidement catastrophique ; cinq d'entre elles sont expropriées par le CFC⁶⁷, et les autres ne survivent qu'en accroissant très fortement leur endettement⁶⁸.

Naturellement, Bologne est elle aussi lourdement frappée par la crise. Le Dentu parvient encore à boucler à peu près l'exercice 1884, mais il

62. Avis publié dans *GO Gpe*, 6 mai 1873. Rappelons que le prix des cannes livrées aux usines est alors fixé sur la base de la contrevaleur, au cours de la mercuriale de Pointe-à-Pitre, du poids de sucre brut d'habitation (la qualité dite "bonne quatrième") que leurs fournisseurs auraient produit s'ils avaient fabriqué eux-mêmes leur propre récolte selon les procédés "du père Labat" au lieu de la vendre aux usines, soit 50 à 60 kg de sucre par tonne de canne, puisque le rendement industriel sur les habitations-sucreries traditionnelles se situait autour des 5 à 6 %. On dit alors que la canne est payée "à 5 %" ou "à 6 %".

63. *JO Gpe*, 26 juin 1883, convocation d'une AG extraordinaire des actionnaires sur cette question.

64. Le prix moyen des réalisations de Darboussier passe de 56,23 F par quintal en 1880 à 49,30 en 1883. Rapports du gérant à l'AG des actionnaires de la Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre.

65. A Darboussier, 37,10 F par quintal en 1884, 40,00 en 1885, 35,41 en 1886 ; la baisse est de 28 % par rapport à 1883 et de 37 % par rapport à 1880.

66. ADG, Bq Gpe, CA 16, séances n° 1175, 1266 et 1327 des 30 mars 1885, 15 décembre 1885 et 30 juin 1886.

67. Clugny, Bonne-Mère, La Retraite, Duquerry et Marquisat ; ADG, Mss J. Ballet, t. VI, p. 61.

68. Entre 1884 et 1888, Darboussier emprunte 1 300 000 F supplémentaires au CFC, Beauport 1 000 000 F, Marly 500 000 F, Duval 1 500 000 F, Duchassaing 1 000 000 F, Gentilly 400 000 F, Montmein 200 000 F ; la plupart des usines doivent en outre plusieurs centaines de milliers de F d'arriérés de prêts sur récolte à la Banque de la Guadeloupe.

doit impérativement trouver très vite de l'argent frais. Pour cela, il ne peut pas compter sur l'appui de son commissionnaire parisien, qui connaît également de graves difficultés au même moment, et pour la même raison que lui⁶⁹. Quant à la Compagnie de Fives-Lille, qui l'avait si bien soutenu au moment de la création de l'usine, elle s'est complètement désengagée de Bologne avant même le début de la crise⁷⁰.

Dès lors, il ne lui reste plus que la voie de l'emprunt au Crédit Foncier Colonial. Dès la fin de 1884, il se fait autoriser par ses actionnaires à y recourir jusqu'à concurrence de 700 000 F⁷¹. Quelques mois plus tard, l'agence locale du CFC lui accorde conditionnellement un prêt de 400 000 F, sous réserve de ratification par son propre Conseil d'administration et par les actionnaires de la SUBT⁷². Ceux-ci sont alors convoqués en AG extraordinaire pour statuer sur ce prêt, ou sinon sur les moyens d'assurer la continuation de la société, ou à défaut pour prononcer la dissolution de celle-ci⁷³ ; l'intitulé même de cet ordre du jour montre bien que de graves dissensions sont apparues entre les associés, dont certains craignent manifestement de mettre le doigt dans un engrenage qui a déjà broyé des dizaines d'habitations-sucreries et cinq usines et préféreraient tout arrêter tant qu'il est encore temps.

C'est, en effet, qu'entre-temps, la situation de la société s'est considérablement dégradée. En plein milieu de la campagne 1885, Le Dentu doit brutalement suspendre ses paiements⁷⁴. Nous ne savons pas comment il parvient à refaire surface et à terminer sa récolte. Très probablement grâce au soutien financier d'un petit groupe de parents et amis blancs de la région de Basse-Terre et de ses commissionnaires de Pointe-à-Pitre et de Paris⁷⁵. Et surtout parce qu'il continue à être soutenu par la Banque de la Guadeloupe.

Au cours de l'année suivante, en effet, celle-ci accroît encore son engagement aux côtés de la SUBT. Bien que Bologne lui ait laissé 129 000 F d'impayés sur son prêt sur récolte de la campagne 1884-85⁷⁶, la Banque n'hésite pas à lui en accorder un nouveau de 202 700 F pour ses habita-

69. Il s'agit d'Amédée Dormoy, frère des propriétaires de l'usine Montmein, à Sainte-Anne. En Mai 1884, on craint même pendant un moment qu'il soit en cessation de paiements ; ADG, Bq Gpe, CA 15, séances n° 1077 et 1083 des 19 mai et 3 juin 1884.

70. En 1876, Fives-Lille réduit sa participation dans le capital de la SUBT de 200 à 181 actions, niveau auquel elle demeure jusqu'en 1879 ; à partir de 1880, elle n'en possède plus aucune ; AN, 198 AQ 2, rapports du Conseil d'administration à l'AG des actionnaires, bilans des exercices cités. D'ailleurs, la Compagnie connaît alors elle-même de très gros problèmes en raison de la crise, et elle serait bien en peine de venir au secours de Bologne.

71. AGE du 15 novembre 1884 ; avis publié dans *JO Gpe*, 12 décembre 1884.

72. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 6 avril 1885.

73. Avis publié dans *JO Gpe*, 12 juin 1885.

74. On l'apprend incidemment dans ADG, Bq Gpe, CA 16, séance n° 1183 du 21 avril 1885.

75. Tous ceux qui, après la dissolution de la société, se constitueront en syndicat de ses créanciers : Arthur Lacour, banquier et propriétaire à Basse-Terre ; Adolphe Payen, notaire à Basse-Terre ; Louis de Monchy, négociant à Basse-Terre ; Armand Lignières, avocat à Basse-Terre ; Agénor de Beauvallon, propriétaire à Saint-Claude mais demeurant à Paris ; la veuve Léopold Rougé, propriétaire à Saint-Claude ; Brice Boulogne, propriétaire à Trois-Rivières ; Auguste Le Dentu, son frère, chirurgien à Paris ; les maisons de commerce F. Lawton et G. Chabaud, négociants à Pointe-à-Pitre ; Henri Dauphin Dobigny, négociant à Paris ; et, à titre personnel semble-t-il, Edmond Duval, par ailleurs directeur général de Fives-Lille. Liste donnée dans ADG, Hyp. BT, tr., vol. 190, n° 22, et publiée dans *JO Gpe*, 22 mars 1887.

76. ADG, Bq Gpe, CA 16, séance n° 1270 du 29 décembre 1885.

tions et celles des adhérents pour lesquels l'usine a donné sa garantie ; puis, "pour ne pas arrêter la marche de l'usine, il a fallu depuis lors s'engager à payer les approvisionnements fournis par (un négociant) de Bordeaux" et se montant à 20 000 F ; elle accepte en outre d'escompter 111 000 F d'effets émis ou garantis par Le Dentu ; et tout cela, alors qu'on n'est même pas au tiers de la campagne, qu'il faut encore prévoir 157 000 F de dépenses supplémentaires jusqu'à la fin de celle-ci, et que l'estimation initiale de 10 000 qx de sucre pour la récolte de 1886, sur laquelle reposent tous ces prêts, doit être réduite à 6 750 qx en raison de la sécheresse de l'année précédente. Dès le mois de Mars 1886, on peut prévoir que Bologne laissera entre 50 000 et 80 000 F d'impayés en fin d'exercice⁷⁷. Pour essayer de limiter les dégâts, la Banque décide de soumettre la gestion de Le Dentu à une surveillance stricte, accompagnée d'une véritable mise en tutelle financière de la marche de l'usine⁷⁸.

Pourtant, malgré le caractère pratiquement désespéré de la situation, trois mois plus tard, quand le Crédit Foncier Colonial, pour accepter de délivrer effectivement son prêt de 400 000 F, finalement ratifié par les actionnaires de la SUBT, exige que Le Dentu liquide d'abord sa position vis-à-vis de la Banque, au besoin "en changeant la situation des créanciers en celle de propriétaires d'actions", celle-ci accepte sans hésitation de faire remise de 30 % de ses créances sur Bologne et de convertir les 70 % restant en actions de la société⁷⁹. Son Conseil d'administration a réellement du mérite ; à ce moment-là, les actions de la SUBT ne valent pratiquement plus rien⁸⁰. On ne peut pas dire que la Banque n'ait pas fait tout ce qui était en son pouvoir, y compris contre la lettre même de ses statuts, pour permettre à Bologne de poursuivre son activité.

Mais il est déjà trop tard, et le prêt du CFC ne sera finalement jamais versé. La campagne 1886 s'achève sur une véritable catastrophe. Les usines laissent à la Banque 430 000 F d'impayés, dont plus de 200 000 sont dûs par Bologne : 81 000 + 18 100 F de prêts sur récolte accordés respectivement à la SUBT et à ses adhérents, 90 677 F d'autres dettes et 14 052 F de frais judiciaires et divers. Toutes ces sommes sont intégralement passées par pertes et profits, tant la Banque est certaine de ne jamais pouvoir les recouvrer⁸¹.

Devant une telle situation, les actionnaires jugent préférable d'arrêter les frais. Le 17 juillet 1886, ils décident de dissoudre la société et de mettre

77. Sur tout ce qui précède, *ibid*, séance n° 1291 du 4 mars 1886.

78. *Ibid*, séance n° 1294 du 10 mars 1886 : "Le Conseil décide que la Banque garantira (les avances nécessaires à) la marche de l'usine Bologne et des habitations qui en dépendent pendant tout le cours de la récolte actuelle et suivant les bases d'un budget établi avec MM E. Le Dentu & C^{ie}, à la condition que ces derniers enverront au directeur tous les quinze jours la note : 1) Des produits fabriqués ; 2) Des denrées embarquées et vendues ; 3) Des dépenses faites ; 4) Des dépenses payées. Le produit intégral de tous les changements de denrées et de toutes les ventes à la consommation devra être versé à la Banque, qui remettra à MM E. Le Dentu & C^{ie} les sommes nécessaires au paiement des dépenses faites dans les limites de leur budget".

79. *Ibid*, séance n° 1310 du 4 mai 1886.

80. *JO Gpe*, 12 février 1886 : avis de mise en vente aux enchères publiques des biens dépendant de la succession de C. Colardeau, de Basse-Terre ; parmi lesquels 10 actions de la SUBT, mises à prix pour 25 F pièce (pour un nominal de 500 F ; cela représente donc une dévalorisation de 95 %).

81. ADG, Bq Gpe, CA 16, séances n° 1327 et 1382 des 30 juin et 31 décembre 1886.

l'usine et son domaine en vente ; le banquier Arthur Lacour⁸² est nommé liquidateur⁸³.

5. LA LIQUIDATION

Au cours des semaines suivantes, chacun essaie de son côté de sauver ce qui peut encore l'être. La Banque prend le séquestre de l'usine pour faire passer aux moulins les dernières cannes restant à fabriquer et vendre les derniers sucres et rhums restant à réaliser, afin d'alléger le poids de ses pertes⁸⁴. Le Dentu essaie en vain de dégager sa responsabilité financière personnelle d'ancien gérant-commandité en proposant à la Banque de lui abandonner l'habitation Bologne, qui lui appartient en propre⁸⁵. Enfin, les créanciers se constituent en syndicat et décident de racheter l'usine et son domaine pour poursuivre son exploitation, ce qu'ils font effectivement à l'audience des criées du tribunal de Basse-Terre le 14 octobre 1886, pour 155 400 F⁸⁶.

Mais l'affaire tourne mal, en raison des extrêmes réticences de la Banque de la Guadeloupe. Celle-ci refuse tout d'abord de s'engager dans la nouvelle société que les adjudicataires envisagent de constituer, sauf pour recevoir des actions d'apport en compensation de ses anciennes créances et, dans ce cas, sans prendre aucune autre responsabilité⁸⁷. Et surtout, elle leur refuse le prêt sur récolte de 60 000 F qu'ils lui demandent pour relancer l'exploitation. Le centre Bologne, estime le Conseil d'administration, est en mauvais état, faute d'entretien suffisant depuis deux ans, et ne pourra guère rendre, pour cette campagne 1887 de redémarrage, que 68 000 F de chiffre d'affaires. Dans ces conditions, les emprunteurs ne pourront évidemment pas rembourser leur prêt, et la Banque se retrouvera alors avec l'usine sur les bras, ce qu'elle veut par dessus tout éviter⁸⁸.

Ce refus sonne le glas de la tentative de reprise de Bologne par ses anciens créanciers. Car il est clair que, si le prêt théoriquement sur récolte qu'ils demandent est relativement aussi élevé par rapport à l'importance prévisible de celle-ci⁸⁹, ce n'est pas seulement pour leur permettre de re-

82. Et non pas Auguste.

83. Référence à l'AGE ayant pris cette décision dans ADG, Bq Gpe, CA 16, séance n° 1333 du 20 juillet 1886, et *JO Gpe*, 24-28 septembre 1886.

84. ADG, Bq Gpe, CA 16, séances n° 1333, 1341, 1345 et 1352 des 20 juillet, 13 et 27 août, et 21 septembre 1886.

85. *Ibid*, séance n° 1350 du 14 septembre 1886 : il propose à la Banque de lui donner l'habitation, à condition qu'elle renonce à toute action contre lui et lui donne quittance pour les 40 000 F qu'il doit encore au CFC pour cette habitation. Refus du Conseil d'administration : par suite de la déconfiture de la société, cette habitation "appartient de droit" aux créanciers de celle-ci.

86. ADG, Hyp. BT, tr., vol. 190, n° 22. Cette vente inclut l'habitation Bologne, dont E. Le Dentu a été exproprié, la déconfiture de la SUBT ayant été étendue à ses biens propres ; mais en dehors de cette habitation, il n'avait plus rien. La liste des créanciers de la SUBT est donnée note 75, *supra*.

87. ADG, Bq Gpe, CA 16, séance n° 1362 du 22 octobre 1886.

88. *Ibid*, séance n° 1366 du 5 novembre 1886.

89. Rappelons que le montant des prêts sur récolte que peut accorder la Banque est, légalement et statutairement, limité au tiers de la valeur prévisible de celle-ci, telle qu'estimée à dire d'experts ; dans le cas présent, ce prêt ne pourrait donc théoriquement pas dépasser

lancer l'activité. Il y a forcément une autre raison non-dite. La réponse semble devoir être trouvée du côté des emprunts contractés antérieurement par les anciens propriétaires des trois habitations du domaine auprès du Crédit Foncier Colonial⁹⁰, et dont les éventuels repreneurs doivent à leur tour supporter la charge. Or, après avoir mobilisé leurs dernières ressources pour financer l'acquisition du centre, les anciens créanciers de Le Dentu, qui ont eux aussi probablement perdu pas mal d'argent dans la déconfiture de la SUBT, n'ont manifestement plus les moyens de faire face aux annuités de remboursement, et ils comptent pour cela sur le prêt soit-disant sur récolte de la Banque de la Guadeloupe.

C'est en effet à la requête du CFC que, faute d'avoir payé les sommes qui lui étaient dues, les acquéreurs de Bologne sont poursuivis en revente des trois habitations sur folle-enchère après licitation⁹¹. Le domaine est démembré, chaque habitation étant vendue séparément, et celle de Bologne est rachetée par A. Le Mercier de Pombiray à l'audience des criées du tribunal de Basse-Terre du 19 avril 1887⁹². Quelques semaines plus tard, les anciens créanciers de la SUBT mettent à leur tour en vente l'usine, qu'ils sont désormais hors d'état de faire redémarrer⁹³ ; elle est également reprise par Le Mercier de Pombiray, qui abandonne définitivement la production de sucre pour ne relancer que celle de rhum agricole, donnant ainsi naissance à la distillerie telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui⁹⁴. Quant à Emile Le Dentu, ruiné, il quitte la Guadeloupe pour aller finir ses jours comme avocat à Alger⁹⁵.

*

**

Comme le note très justement G. Lafleur⁹⁶, l'histoire de Bologne constitue un exemple tout à fait caractéristique de celle de l'industrie sucrière guadeloupéenne et de ses soubresauts dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Faute de pouvoir disposer d'un volume suffisant de capitaux, la bourgeoisie blanche locale échoue dans sa tentative de conserver la maîtrise de la production. Mais à la différence de celle de la Grande-Terre, qui, à force de persévérer dans des dettes sans cesse croissantes pour continuer à tout prix à produire du sucre, finira par tout perdre⁹⁷, la bourgeoisie basse-terrienne a eu la sagesse de savoir se replier sur une base sans doute

22 000 F, et c'est d'ailleurs sur ce motif que se fonde le Conseil d'administration pour le refuser ; *ibid*, id^o.

90. Voir note 50, *supra*.

91. Voir avis publié dans *JO Gpe*, 22 mars 1887.

92. ADG, Hyp. BT, tr., vol. 190, n^o 22.

93. Avis publié dans *JO Gpe*, 17 mai 1887 ; la vente est prévue pour le 14 juin.

94. LAFLEUR, p. 103 et 105.

95. *Courrier de la Guadeloupe*, 10 novembre 1903. Ernest Souques, le propriétaire de ce journal, était bien placé pour connaître le devenir de l'ancien gérant de Bologne, puisqu'une de ses filles avait épousé le fils de celui-ci.

96. LAFLEUR, p. 102-106.

97. Ernest Souques, dont les deux usines, Darboussier et Beauport, passent sous contrôle métropolitain, en 1907 et 1908 respectivement ; les Duchassaing de Fontbressin, qui perdent leurs deux usines de Zévallos et Duchassaing dans les toutes premières années du XX^e siècle ; le marquis de Rancougne, exproprié de Clugny en 1885 ; la famille de Chazelles, expropriée de Marly en 1901...

moins prestigieuse socialement, mais qui lui a au moins permis de survivre et, l'essor ultérieur de la banane aidant, de conserver jusqu'à nos jours une très réelle influence sur la vie politique, économique et sociale de la région.